



**GARANTIE
LIMITÉE DU**

**SYSTÈME
D'INSTALLATION
FIT**

CUISINIÈRE COULISSANTE À COMMANDES FRONTALES DE 30 PO

GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME D'INSTALLATION FIT

VALABLE DU 1^{er} JANVIER 2024 AU 31 DÉCEMBRE 2024*

MISE À JOUR LE 1^{er} JANVIER 2024

MODÈLES ADMISSIBLES :

YMES8800PZ MGS8800PZ



Whirlpool Canada LP garantit qu'une nouvelle cuisinière à commandes frontales Maytag® admissible de 30 po dotée du système d'installation FIT conviendra à votre découpe actuelle de 30 po (76 cm) de largeur, 24 po (61 cm) de profondeur et 36 po (91,5 cm) de hauteur. Si la profondeur de votre découpe est inférieure à 24 po (61 cm) et vous n'êtes pas satisfait de l'installation, Whirlpool couvrira les frais de modification du comptoir par un professionnel à hauteur de 300 \$. De plus, si la profondeur de votre découpe est inférieure à 24 po (61 cm) et que le retrait de votre cuisinière précédente révèle des bords irréguliers ou légèrement endommagés, Whirlpool fournira un ensemble de trois (3) pièces de garniture de 0,5 po (1,3 cm) pour couvrir les côtés et les bords arrière de la découpe. La garantie limitée d'installation FIT ne s'applique pas aux installations effectuées dans le cadre de nouvelles constructions ou de remodelage. Les frais financiers, tous frais engagés dans le cadre de la reprise de votre cuisinière à commandes frontales précédente et le coût de livraison et d'installation de la cuisinière à commandes frontales Maytag® admissible ne sont pas couverts par cette garantie limitée d'installation FIT.

Processus de réclamation : Initiez votre demande dans les 30 jours de la livraison d'un électroménager Maytag® admissible, en remplissant le formulaire disponible à maytag.ca et en appelant Whirlpool Canada au **1-800-807-6777**.
LES SOUMISSIONS EN RETARD NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

* Whirlpool Canada LP se réserve le droit de mettre fin, d'interrompre ou de modifier ce programme en entier ou en partie, en tout temps sans préavis. Non valide pour les ventes en gros ou pour les ventes d'unités multiples à des appartements, copropriétés, lotissements ou grossistes. Toutes les réclamations sont sujettes à vérification.

®/™ ©2024 Maytag. Utilisée sous licence au Canada. Tous droits réservés.



GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME D'INSTALLATION FIT



CUISINIÈRE COULISSANTE À COMMANDES FRONTALES DE 30 PO

VALABLE DU 1^{er} JANVIER 2024 AU 31 DÉCEMBRE 2024*

MISE À JOUR LE 1^{er} JANVIER 2024

La demande doit être initiée dans les 30 jours de la date de livraison de la cuisinière admissible.

Vous pouvez obtenir une version imprimable de ce certificat à maytag.ca

IMPORTANT! Communiquez avec le Centre de service à la clientèle Whirlpool Canada au numéro sans frais 1 800 807-6777 AVANT d'effectuer toute modification de la découpe de comptoir.

Sous réserve des conditions énoncées dans les présentes, Whirlpool Canada LP garantit que **votre nouvelle cuisinière à commandes frontales Maytag® de 30 po munie du système FIT** admissible cadrera dans votre découpe actuelle d'une largeur de 30 po (76,2 cm), une profondeur de comptoir de 24 po à 25 po (60,96 cm – 63,5 cm), une profondeur d'armoire de 23 po à 24 po (58,42 cm – 60,96 cm) et une hauteur de comptoir de 36 po (91,44 cm). Si la profondeur de votre découpe de comptoir est inférieure à 24 po (60,96 cm) et si vous n'êtes pas satisfait du cadrage de votre nouvelle cuisinière à commandes frontales Maytag® de 30 po (76,2 cm), et si vous communiquez avec Whirlpool Canada LP dans les 30 jours suivant la date de livraison, Whirlpool Canada vous attribuera **jusqu'à 300 \$** à faire valoir sur le coût d'une modification professionnelle de la profondeur de la découpe de votre comptoir. Par ailleurs, si la profondeur de la découpe de votre comptoir est inférieure à 24 po (60,96 cm) et si le retrait de votre ancienne cuisinière révèle des bords de découpe de comptoir irréguliers ou légèrement endommagés, Whirlpool Canada LP fournira un ensemble de trois (3) pièces de garniture, chacune large de ½ po (1,27 cm), conçues pour couvrir jusqu'à ½ po (1,27 cm) sur les bords latéraux et arrière de votre découpe de comptoir. La garantie limitée du système FIT couvre les installations de remplacement dans votre découpe existante et ne s'applique pas aux installations d'électroménagers dans le cadre d'une nouvelle construction ou rénovation de maison. Il est possible que dans des circonstances exceptionnelles, l'allocation maximale de 300 \$ destinée à la modification de la profondeur de comptoir ne couvre pas le coût total de la modification de la profondeur de la découpe de votre comptoir. Le cas échéant, vous êtes seul responsable de tous les frais qui dépassent le montant maximal attribué de 300 \$. Whirlpool Canada LP n'offre aucune garantie quant au cadrage de votre nouvelle cuisinière à commandes frontales Maytag® de 30 po (76,2 cm), autre que celle indiquée aux présentes.

MODÈLES ADMISSIBLES : YMES8800PZ MGS8800PZ

LIMITATION DES RECOURS ET EXCLUSION DES DOMMAGES ACCESSOIRES ET INDIRECTS : Cette garantie limitée du système FIT s'applique uniquement aux modifications de découpe de comptoir dans les installations de remplacement et ne s'applique pas à l'électroménager. Pour obtenir des informations sur la garantie de produit, consultez le guide d'utilisation et d'entretien fourni par le fabricant. Votre seul et unique recours en vertu de cette garantie limitée est le coût de la modification de découpe de comptoir jusqu'à un maximum de 300 \$. Whirlpool Canada LP ne sera pas tenue responsable de tout dommage à votre domicile ou propriété causés par vous ou une tierce partie lors de l'installation de votre électroménager ou la modification de la découpe de comptoir. Whirlpool Canada LP ne sera pas tenue responsable des dommages directs ou indirects.

VEUILLEZ SUIVRE LES ÉTAPES SUIVANTES POUR SOUMETTRE UNE RÉCLAMATION EN VERTU DE LA GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME FIT : Remplissez le formulaire de réclamation ci-dessous et communiquez avec le Centre de service à la clientèle Whirlpool Canada au 1 800 807-6777 pour initier votre demande **dans les 30 jours suivant la date de livraison et avant la modification de la découpe de comptoir.**

Envoyez les documents suivants à l'adresse fournie par le représentant au service à la clientèle de la garantie limitée du Système Fit **dans les 90 jours suivant la date de livraison :**

- Ce formulaire rempli et signé;
- Une copie lisible de votre reçu d'achat daté entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024 et une preuve de la date de livraison;
- Une facture ou un reçu daté émis par un installateur ou entrepreneur professionnel indiquant le coût de la modification de votre découpe de comptoir existante.

Conservez une copie de tous les documents pour votre référence. Veuillez prévoir 6 à 8 semaines suivant la date de vérification de votre réclamation pour la réception du paiement.

* Whirlpool Canada LP se réserve le droit de mettre fin, d'interrompre ou de modifier ce programme en entier ou en partie, en tout temps sans préavis. Non valide pour les ventes en gros ou pour les ventes d'unités multiples à des appartements, copropriétés, lotissements ou grossistes. Toutes les réclamations sont sujettes à vérification.



GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME D'INSTALLATION FIT



CUISINIÈRE COULISSANTE À COMMANDES FRONTALES DE 30 PO

VALABLE DU 1^{er} JANVIER 2024 AU 31 DÉCEMBRE 2024*

MISE À JOUR LE 1^{er} JANVIER 2024

Indiquez ci-dessous vos coordonnées ainsi que les renseignements relatifs au modèle et à l'achat, dans les 30 jours de la livraison de la cuisinière admissible.

REMARQUE : Pour que nous puissions traiter votre réclamation, vous devez remplir tous les champs.

Numéro de modèle du nouvel électroménager _____ Numéro de série de l'électroménager _____

Nom du client _____

Adresse _____ Appt n° _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Téléphone _____ Adresse électronique _____

Signature du client _____ Date _____

Date de livraison _____ Date d'achat _____

(Vous êtes requis de fournir le reçu d'achat indiquant la date de livraison.)

CONDITIONS : Limite d'une réclamation par foyer. Les modèles de remplacement admissibles doivent être achetés entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024 chez un marchand autorisé canadien Maytag. Le consommateur recevra le montant du coût de la modification de la découpe de comptoir, comme indiqué dans la facture de l'installateur ou entrepreneur professionnel à hauteur maximale de 300 \$. Ne s'applique pas aux nouvelles installations de comptoir effectuées dans le cadre de nouvelles constructions ou remodelage. Les soumissions en retard ne seront pas acceptées. Cette offre s'adresse uniquement aux résidents canadiens. Cette garantie ne s'applique pas aux ventes en gros ni aux ventes d'unités multiples à des appartements, copropriétés, lotissements ou grossistes. L'omission de toute information requise retardera ou annulera le traitement de votre demande. Toutes les preuves soumises deviennent la propriété de Whirlpool Canada LP et ne seront pas retournées. Whirlpool Canada LP n'est aucunement responsable des soumissions perdues, en retard, illisibles, incomplètes, endommagées, mal acheminées ou insuffisamment affranchies. Toutes les réclamations sont sujettes à vérification.

* Whirlpool Canada LP se réserve le droit de mettre fin, d'interrompre ou de modifier ce programme en entier ou en partie, en tout temps sans préavis. Non valide pour les ventes en gros ou pour les ventes d'unités multiples à des appartements, copropriétés ou lotissements ou les achats de catégorie B. Toutes les réclamations sont sujettes à vérification.

®/™ ©2024 Maytag. Utilisée sous licence au Canada. Tous droits réservés.